

Durée: 2h00

Début de la séance: 16h18

PARTICIPANTS

FONCTION	NOM/PRÉNOM	présent	excusé	absent
Directeur	TECHER Mikaël	x		
IEN	ÉLAROUTI Ali		x	
représentant (CPC)			x	
MAIRIE				
Directrice de la caisse des écoles (administration)	Mme.ROTHÉ	x		
ENSEIGNANTS				
CM1/CM2 / directeur	TECHER Mikaël	x		
CM2	LEFEVRE Hélène	x		
CE2/CM1	MARTIN Dominique	x		
CE1/CE2	TELMAR Emmanuelle	x		
CP/CE1	BÈGUE Mylène	x		
CP	AUDONNET Yohan	x		
ULIS	RIOUL Daniel	x		
GS	RICARD Amandine	x		
MS/GS	LAURENT Élisabeth	x		
PS/MS	GONTHIER Aurélie	x		
Décharge direction/ CM1/CM2 (TS)	CORDELIER Chloë	x		
Décharge de Mme LEFEVRE (TS)	GRAVINA Lucie		x	
Décharge de Mme RICARD	JORON Sophia	x		
TR (rattachée à l'école)	CHARLES Anaïs			x
PÉRISCOLAIRE				
Référente Périscolaire	TURPIN Aurélie		x	
ACCES				
Accompagnatrice ACCES	Mélanie FRANCOMME	x		
Accompagnateur ACCES	Florent CÉSAR	x		
RPE				
(T) Tête de liste/ interlocutrice RPE	CHERRE Nathalie	x		
(T)	ELIOT Floriane	x		
(T)	JEAN-JACQUES Christelle	x		
(T)	FAU Amélie	x		
(T)	ANDRÉ Virginie	x		
(T)	ISSENHUTH Marion	x		

(T)	MAILLARD- TOURVILLE Ruth	x		
(T)	SOULIE Aurélie	x		
(T)	CORMARY Florent	x		
(S)	HASSEN Stéphanie		x	
(S)	THEMYR Mélissa	x		
(S)	CHONÉ Julien		x	
(S)	FAUCHILLES Charles		x	
(S)	OLLIVIER Élisabeth		x	
(S)	SABLÉ Anne-Laure		x	
(S)	ISSARTIAL Laure	x		
(S)	BAUER Violaine		x	
(S)	BOMELA Laëtitia		x	

⇒ Désignation d'un secrétaire de séance : TELMAR Emmanuelle

⇒ Intervenants extérieurs : Néant

Ordre du jour:

- 1/ Présentation des nouveaux membres du bureau (Résultats des élections, les parents élus, choix des parents pour les commissions)**
- 2/ Présentation de l'école (L'équipe pédagogique, classes, effectifs, les personnels de l'école)**
- 3/ Règlement du conseil d'école**
- 4/ Vote du règlement intérieur de l'école**
- 5/ Présentation du projet d'école et les actions pédagogiques mises en place**
- 6/ Point hygiène et sécurité**
- 7/ Travaux mairie**
- 8/ Bilan de la coopérative scolaire (OCCE)**
- 9/ Bilan de l'ASC Alain LORRAINE (USEP)**
- 10/ Association APEAL**
- 11/ Questions remontées par les RPE**

1/ Présentation des membres du nouveau bureau (Résultats des élections, les parents élus, choix des parents pour les commissions)

- Une seule liste avec 18 membres (9 titulaires et 9 suppléants).
- Nombre d'inscrits: 288
- Nombre de votants: 203
- Nombre de bulletins blancs ou nuls: 11
- La liste est élue avec 192 voix sur 203 votants
- Taux de participation de 70,49 %

⇒ La liste élue est composée de:

- Mme CHERRE Nathalie (T) : interlocutrice (liaison avec directeur)
- Mme ELIOT Floriane (T)
- Mme JEAN-JACQUES Christelle (T)
- Mme FAU Amélie (T)
- Mme ANDRÉ Virginie (T)
- Mme ISSENHUTH Marion (T)
- Mme MAILLARD- TOURVILLE Ruth (T)
- Mme SOULIE Aurélie (T)
- M. CORMARY Florent (T)

- Mme HASSEN Stéphanie (S)
- Mme THEMYR Mélissa (S)
- M. CHONÉ Julien (S)
- M. FAUCHILLES Charles (S)
- Mme OLIVIER Élisabeth (S)
- Mme SABLÉ Anne-Laure (S)
- Mme ISSARTIAL Laure (S)
- Mme BAUER Violaine (S)
- Mme BOMELA Laëtitia (S)

⇒ Choix des parents pour les commissions mairie (Repas / Travaux / Réunions à thème):

Menu : questions liées à la restauration ; élaboration des menus, restitution des votes des enfants sur les menus : moment de faire remonter les doléances

➤ Novembre avril

cartes scolaires : mai et juin : mai peut-être trop tard par rapport aux problématiques > avancement de la commission ?

périscolaire/extra scolaire : recueillir pistes d'améliorations, doléances ; propositions, collaborations

➤ Novembre et juin

Travaux : faire remonter les doléances et prendre les informations ; DST (directeur service technique) > à partir de janvier

Réunions à thème : harcèlement, parentalité, thèmes qui peuvent apparaître tout au long de l'année, préoccupations diverses.

Certaines commissions 2x par an et d'autres 3.

Madame Rothé fera remonter les informations.

2/ Présentation de l'école (L'équipe pédagogique, classes, effectifs, les personnels, ACCES)

Structure de l'école

⇒ 9 classes + 1 une ULIS pour un total de 190 élèves répartis de la manière suivante:

⇒ 58 élèves au cycle 1:

- PS : 9
- MS : 16
- GS: 33

⇒ 82 élèves au cycle 2:

- CP : 27
- CE1 : 27
- CE2: 28

⇒ 50 élèves au cycle 3:

- CM1 : 19
- CM2 : 31

⇒ 4 élèves en ULIS TSLA

Répartition par niveau et enseignants / Effectifs

Mme.LEFEVRE (CM2): 25 élèves

M.TECHER (CM1/CM2): 19 élèves (13 CM1/ 6 CM2) + Mme CORDELIER

Mme MARTIN (CE2/CM1): 24 élèves (18 CE2 / 6 CM1) + 1 inclusion ULIS (CE2)

Mme TELMAR (CE1/CE2): 21 élèves (11 CE1/ 10 CE2) + 1 inclusion ULIS (CE2)

Mme BÈGUE (CP/CE1): 22 élèves (6 CP / 16 CE1) + 1 inclusion ULIS (CE1)

M. AUDONNET (CP): 21 élèves + 1 inclusion ULIS (CP)

M. RIOUL (ULIS): 4 élèves

Mme GONTHIER (PS/MS): 17 élèves (9 PS / 8 MS)

Mme LAURENT (MS/GS): 17 élèves (8MS / 9GS)

Mme RICARD (GS): 23 élèves

RASED

Le réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté du Secteur 2 accueille cette année Mme Carole FRAIMBAUD (Enseignante Spécialisée chargée de l'Aide à Dominante Relationnelle), Mme Véronique CARO (maîtresse E) ainsi que Mme Isabelle GENTY (Psychologue EN)

AESH

5 personnels AESH: Mme TREPORT Vanessa / Mme CASCADE Muriel / Mme VIAUD Nadège / Mme MOREL Marine / Mme TESTAN Aurélie

Personnel communal

Périscolaire: personnels

Référente de site: Mme TURPIN Aurélie

Mme BOUDMER Florence / Mme FLEURY Marie-Christine / Mme GIGANT Daisy / Mme MICHELON Christine.

- Organisation de la pause méridienne: Les groupes sont répartis dans la cour (élémentaire et maternelle), sur le terrain de sport, dans les salles de lecture et de jeux. Des intervenants extérieurs accompagnent les élèves pour des ateliers.

Cantine: 5 personnels

Responsable satellite: Mme IMIZA Nathalie

Mme HOAREAU Lorenza / Mme GRONDIN Marie / M.MOREAU Nico / Mme RIOUL Marie-Natacha

Agents d'entretiens: 3 personnels

M.DELIRON Camille Wilson (Cour et sanitaires) / Mme RIOUL Marie-Natacha (Salles de l'étage) / Mme RAMDINE Marie-Odile (salles du RDC)

Association ACCES

Responsable et coordonnatrice Pédagogique de l'association: Mme Lizaïg AIGNEL

Accompagnateurs: Mme FRANCOMME Mélanie et M. CESAR Florent

L'association ACCES porte le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité et à la parentalité) sur la commune de La Possession, dont notre école.

Cette association propose sur les écoles élémentaires des activités favorisant la réussite scolaire des enfants:

- Des ateliers d'aide aux leçons (15h45 à 17h30, mais reste jusqu'à 17h45 pour pouvoir échanger avec les familles le lundi, mardi, jeudi et vendredi) durant lesquels les enfants sont accompagnés dans la réalisation de leurs «devoirs» en utilisant divers méthodes et outils. Lors de ces séances, les enfants peuvent également réalisées des activités pédagogiques et jouer à des jeux de sociétés.
- Des ateliers d'expression les mercredis de 9h à 11h où sont proposés des activités socio-éducatives et culturelles qui s'inscrivent dans une démarche de projet.
- Des sorties pédagogiques
- Des activités avec les parents.

⇒ Cette année l'association accueillera les enfants par groupe de 12 pour 2 accompagnateurs. La capacité d'accueil sur l'école dépend du nombre de salle pouvant être mis à disposition de l'association. (Nous ici c'est dans la BCD, la salle ULIS pouvant également être utilisée).

Avec une salle tous les soirs l'association peut accueillir 24 enfants (12 lundi/jeudi; 12 le mardi/vendredi) au total, avec deux salles, 48 enfants (2 groupes de 12 L/J et 2 autres M/V).

- Il y aura la possibilité d'utiliser la salle ULIS pour un deuxième groupe s'il y a davantage d'inscriptions.

- L'association est actuellement en **période de recrutement et elle est** à la recherche de candidats: n'hésitez pas à communiquer cette information autour de vous!

3/ Règlement du conseil d'école

Points discutés :

Le règlement du conseil d'école est voté à voix pour et voix contre: 21 votants et tous pour.

4/ Vote du règlement intérieur de l'école

Points discutés :

- Modifications des horaires des récréations de l'après-midi: 14h40/14h50 au lieu de 14h30/14h40 en élémentaire et 14h40/14h55 au lieu de 14h30/14h45 en maternelle.

Le règlement intérieur de l'école est voté à voix pour et voix contre: 21 votants et pour

5/ Présentation du projet d'école et les actions pédagogiques mises en place

⇒ Le plan stratégique académique est défini au niveau du rectorat et s'articule autour de 4 axes:

- 1/Créer un environnement favorable de travail (élèves et adultes)
- 2/Assurer l'égalité des chances
- 3/Assurer la maîtrise des fondamentaux – Pilotage par les évaluations
- 4/Faire de la voie professionnelle une voie d'excellence

Ce plan académique a été transmis aux circonscriptions et a été décliné au niveau de celles-ci pour la rédaction du projet d'école 2021 / 2025.

- Le projet d'école est en train de se finaliser avec l'équipe.

⇒ Axes du projet d'école se déclinent en plusieurs «fiches actions». Parmi celles ci, on a une fiche sur:

- **Vivre ensemble** (Respecter les autres et les règles de vie collective / Accepter les différences / Adapter sa tenue, son langage et son comportement aux différents contextes de vie et aux différents interlocuteurs / Apprendre à coopérer)
- **Éducation au développement durable** (Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative: construire une culture civique, coopère et fait preuve de responsabilité, s'engage au côté des autres dans les différents aspect de la vie collective et de l'environnement)
 - Référente : Mme LEFÈVRE
- **Langues vivantes et régionales** (Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale).
 - Référente : Mme LEFÈVRE
- **Écriture** (Produire des écrits variés de manière collective et les mettre en valeur)
- **La résolution de problèmes** (Mener une démarche pour résoudre des problèmes / Exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et de discernement)
- **Chant (Choral) et percussions** (**Chanter**: Reproduire et interpréter un modèle mélodique et rythmique / Interpréter un répertoire varié avec expressivité. **Explorer, imaginer et créer**: Imaginer l'organisation de différents éléments sonores / Faire des propositions personnelles lors de moments de création, d'invention et d'interprétation. **Échanger, partager et argumenter**: Argumenter un jugement sur une musique / Écouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité).
 - Référente : Mme LEFÈVRE en collaboration avec le collègue
- **L'association USEP à l'école** (**Formation de la personne et du citoyen**: Se responsabiliser / Respecter les autres et les / règles de vie collective / Apprendre à coopérer / Pratiquer des activités sportives)

PS/MS :

MS/GS :

GS :

CP :

CP/CE1 :

CE1/CE2 :

CE2/CM1 :

CM1/CM2 : projet « espace vert » : perma kiltir, les OYAS ; dons de plantes par la mairie

CM2 :

Remarque: Ce point a été oublié. Il est reporté au prochain conseil d'école.

6/ Hygiène et sécurité

- Registre de santé et de sécurité au travail: RSST

Le RSST peut être utilisé par tous les usagers de l'école; les fiches sont disponibles au bureau de l'école.

- La **COMMISSION CONSULTATIVE DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ** s'est réunie le 28 septembre 2023 et a transmis son Procès verbale donnant un avis favorable à la poursuite des activités de l'établissement. Tout est conforme.

Réunion demandée afin que le directeur soit présenté à l'association présente dans les locaux de fonctions en haut de l'école. Qui occupe les lieux ?

- Plan de prévention et de mise en sûreté:

- Un exercice incendie a été programmé et effectué le 12/09/2023 – Déroulement: cf. fiche

- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) anti-intrusion sera à programmer en novembre

- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) *risques naturels (inondation...)* sera à programmer après les vacances d'été.

ATTENTION : il faut appeler les « forces de l'ordre » pour faire traverser les élèves : il faut les inclure.

Au minimum 1 exercice incendie et 2 PPMS par an.

7/ Travaux mairie

- Présentation de la fiche de synthèse de la Commission de travaux du 19/04/2023 (cf. tableau)

- Énumération de la liste de travaux demandés et effectués: cf. liste

Avons-nous le droit d'accepter des dons (mobiliers ou autres) ?

+ couvrir l'entrée de l'école au niveau du portail pour la période des pluies.

8/ Bilan de la coopérative scolaire (OCCE)

Mme GONTHIER : début 1872,22€ en banque et 405,89 €

507,40€ : adhésion école et maîtres

2 bus remboursés à 150€

1970,22€ en banque 378,39€ en caisse

9/ Bilan de l'ASC Alain LORRAINE (USEP)

- 492,37€ avec débit de 70€ pour adhésion et 82€ pour tapis. 7€ pour élève et 14,50€ pour les enseignants.

Tombola.

Assemblée générale : bureau revu, Madame RHODIA secrétaire, Madame RICARD présidente et Madame MARTIN trésorière.

Maternelle et CP/CE1 : sortie en novembre

Les plus grands après. Sur 9 classes, 7 sont affiliées à l'USEP cette année.

CE2 : 2 délégués et 1 remplaçant

CM1/CM2 : 3 délégués

10/ Association APEAL

Finalisation de tous les comptes : 4300€ environ sur nos comptes à utiliser avec les classes. Classe de 25 élèves c'est 250€. 10€ par élève pour les sorties. Annoncer les projets avant février pour un souci d'organisation (fête de l'école et/ou dispatcher la somme par un collègue pour un autre projet).

Aide faite pour le rangement de la BCD le samedi 7 octobre 2023.

11/ Questions remontées par les RPE

- Aide instaurée par la mairie, CAF, parents d'élèves : créer une cohérence d'ensemble : continuité sur le temps périscolaire : PEDT sur 3 ans. Demande à faire pour les projets de 2024.

- Resserrer les liens du parcours scolaire des enfants

- Collecte du papier : changement « d'association »/ entreprise qui se charge de cette collecte.

La séance est levée à: 16h07

Secrétaire de séance
TELMAR Emmanuelle

Le directeur, Mikaël TECHER

Ecole Primaire ALAIN LORRAINE
106 Chemin Boeuf Mort
97419 LA POSSESSION
Tel : 02 62 35 19 65